



A Roubaix, le 10 Février 2017.



## **SANS OPPOSITION NI SOLIDARITÉ, RIEN NE LES ARRÊTE !!**

Objet : Note de service 2017-01, CIS Valenciennes.

Sous prétexte de sécurité préconisé par une association loi 1901, le bien veillant responsable du CIS Valenciennes pense à la protection de, je site : « ses hommes ». Nous en profitons pour lui rappeler que nous n'appartenons à personne !!!

En effet cette note de service, demande le rasage intégral du visage des agents du CIS Valenciennes, or ce sujet fut déjà débattu lors du dernier CHSCT en présence du Colonel GREGOIRE, des élus politiques ainsi que des Organisations Syndicales représentatives. Il a été décidé de mettre le sujet « en pause ». Force est de constater que certains officiers se permettent de passer au-dessus de l'autorité territoriale afin de semer le trouble entre les personnels mais aussi à plus long terme, de régler certains comptes...

Par ailleurs, dans cette note, le chef de CIS exerce une pression sur les « sous-officiers de jour » en leur demandant l'application de cette note...un peu gonflé comme comportement, non ? Sachant que la fonction de sous-officier de jour n'est pas reconnue par la justice, cette disposition est surprenante pour une note dite légaliste !

Les poils seraient des éléments de fuite : tel est l'éternel refrain de ceux qui ne portent pas l'ARI, cet argument n'est pas recevable pour nous qui sommes experts en la matière !

Nous avons proposé un test pour chaque agent, sachant que le constructeur recommande des masques individuels adaptés à la morphologie de visage du porteur. A ce jour pas de réponse.

En conclusion, ce sujet a peu d'importance à nos yeux, toutefois nous dénonçons une nouvelle fois les abus de pouvoir de certains officiers supérieurs au mépris de la législation Française, en bannissant les fondamentaux de la liberté ! Serait-ce le début d'un nouveau régime ? Nous rappelons que personne n'est au-dessus des lois de la République Française et que chacun doit rester à sa place.

Cette situation ne nous surprend guère, en effet sans mobilisation permanente des agents, certains petits chefs aimeraient appliquer leurs caprices en imposant la peur, le dictact ainsi que la pensée unique. Après les barbus, à qui le tour ? La pilosité est un moyen d'expression corporel que nul ne peut interdire.

Nous demandons aux agents du CIS Valenciennes de s'unir intelligemment et structurellement face à l'application de cette note de service interne futile et dérisoire.

Ce jour, nous avons alerté l'autorité territoriale afin d'assainir cette situation grotesque. Cette dernière à intelligemment rendu la note de service caduc, en assurant qu'aucunes représailles ne seraient tolérables.

La CGT, une force à vos cotés.